



[Volet B]

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



15045558

Déposé / Reçu le

13 MARS 2015

au greffe du tribunal de commerce
 francophone de Bruxelles

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/03/2015 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0865.572.867

Dénomination

(en entier) : **PRODUCTS SUPPLIES & SERVICES EUROPE**(en abrégé) : **P2SE**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : 1200 BRUXELLES, Rue Dries, 165 (RPM BRUXELLES)

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte :**NOMINATIONS, RATIFICATIONS et DIVERS**

D'un procès-verbal reçu par Nous, Maître Philippe LABE, Notaire à LIEGE, soussigné, le douze février deux mil quinze, en cours d'enregistrement, constatant notamment les décisions de l'assemblée générale extraordinaire de la société «PRODUCTS SUPPLIES & SERVICES EUROPE», plus amplement décrite sous rubrique, il résulte qu'a été acté notamment ce qui suit :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée ratifia expressément les engagements pris ainsi que les actes signés, au nom de la présente société, depuis l'assemblée générale annuelle de l'an deux mil dix, les engagements souscrits étant réputés avoir été contractés (et les actes, avoir été signés) par la présente société dès l'origine et pour son compte propre et ce, à la décharge entière et définitive de Monsieur RUBINI (comparant à l'acte) et de Madame DILEN (comparante à l'acte).

Le tout à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée renomma en qualité d'administrateurs, pour une durée de six ans à compter de ce jour-là, les actionnaires comparants à l'acte, lesquels déclarèrent accepter.

Cette décision fut adoptée à l'unanimité.

Et immédiatement après, les administrateurs nouvellement nommés, réunis en conseil d'administration, déclarèrent à l'unanimité placer à la présidence du conseil d'administration Monsieur Jacques RUBINI, comparant qui accepta et appeler aux fonctions d'administrateur-délégué Monsieur Jacques RUBINI, comparant qui accepta (lequel serait notamment, à ce titre, chargé de la gestion journalière de la société).

Le mandat de président du conseil s'exerçant à titre gratuit.

Le mandat d'administrateur-délégué s'exerçant à titre gratuit.

Les mandats d'administrateurs s'exerçant à titre gratuit.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME DEPOSE AVANT ENREGISTREMENT AUX FINS DE
 PUBLICATION AUX ANNEXES DU MONITEUR BELGE

Philippe Labé, notaire à Liège

PIECES DEPOSEES : expédition conforme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du
 douze février deux mil quinze.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
 ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature